



COMTE-RENDU DU CONSEIL CITOYEN

Réunion du samedi 28 avril 2018

Présents :

- Quartier 1 : Véronique DEHLINGER, Christine MAGNEVILLE, Pascale PRUNET
- Quartier 2 : Patrick THOMAS, Erwan DUFAY, Sylvain DEMARQUE
- Quartier 3 : Maryvonne ETIEN
- Quartier 4 : Sandrine CHAUVET, Matthieu PICHON
- Quartier 5 : Sophie BELLOT, Laurence JULIEN

Absents excusés : Gilles LEFEBVRE (quartier 3), Carole DUFAY (quartier 2)

1) Accueil de Monsieur Sylvain DEMARQUE qui sera suppléant au quartier 2

2) Validation du document de présentation du Conseil Citoyen.

- Il conviendra de rajouter les numéros de quartiers, les noms des suppléants, de chercher un référent pour le quartier 6 (Cossigny)
- Il manque encore des photos
- Le flyer sera distribué en même temps que le magazine municipal.

3) Chaque référent aura une adresse mail (prenom.nom@chevry-cossigny.com)

4) Réhabilitation du quartier de la Beauderie

Le quartier Beauderie comprend les rues Tupet, Beauderie, Ambolet et Frétel.

Le montant des travaux qui dureront 3 ans s'élève à 1 200 000 euros (sur un budget communal de fonctionnement de 3 600 000 euros), se décompose de la façon suivante : 800 000 euros en auto financement et 400 000 d'emprunts.

Il y aura 3 phases de chantier :

- Lot enfouissement (nous serons tributaires de Orange, Enédis, Engie, Covage)
- Lot assainissement
- Lot voirie

En plus de ce chantier, l'éclairage public sera changé rue Saint Exupéry et rue Mermoz.

Pendant les travaux, en dehors des riverains, la circulation sera fermée.

L'aménagement de la voirie : plus de trottoirs. Du bitume rouge d'un côté de la voirie pour les piétons et les cyclistes. Le reste en bitume noir. Pas de coussin berlinois car trop bruyant. Stationnement alterné sur emplacement avec chicane : à définir avec le bureau d'études. La délimitation du marquage au sol et le positionnement des futures jardinières sera étudié en concertation avec la population.

Il restera à enfouir la rue du Chemin Vert, la rue des Pâquerettes, Cossigny et Beauverger. Programmation 2020/2025.

L'objectif étant que tous les réseaux de la commune soient enfouis en 2023.

5) P.L.U.

Le P.L.U. sera voté au Conseil municipal du 23 mai.

La philosophie de l'équipe municipale reste inchangée : maîtriser les constructions et l'urbanisation, notamment sur les grandes parcelles privatives.

6) Terrain rue Jean DELSOL

Ce terrain appartient à la commune. La municipalité est opposée à ce qu'il devienne un parking pour éviter d'envoyer un flux de voitures dans une rue à sens unique. Avec le P.L.U. 2018, ce terrain de 1100 m² devient un terrain constructible.

7) Jardins de Candice

Toutes les voitures sortiront par la rue René Cassin. Aucune sortie n'est prévue par la rue Aman Jean.

8) Stationnement devant les écoles

Maternelle : Les barrières de police ont été positionnées sur le parking car le stationnement posait problème le mercredi. Il s'avère que le cheminement piéton n'est pas pratique et que le parking est peu utilisé. Elles ont été retirées pour la venue des forains et ne seront pas remises pour le moment. Il y a moins de

problème depuis que les institutrices et le personnel communal se garent sur le parking de la salle polyvalente.

Élémentaire : Il est programmé la création de 2 passages piétons supplémentaires (rue Arletty et rue Yves Montand, dans la continuité des trottoirs existants).

9) Transports

Il y aura une augmentation des lignes supplémentaires sur la ligne 16. Cette décision sera enterrinée en mai (Conseil du STIF) et mise en place en septembre.

10) Beauverger

Le projet Kauffman est présenté à l'Assemblée. La municipalité n'y est pas opposé à la seule condition que toutes les préconisations municipales soient entendues et prises en compte. Par exemple 2 places de parking par habitation (plus 2 couvertes), la sécurisation de la sente piétonne jusqu'au parc des Frères Lumières pour les enfants.

Pour l'enfouissement, et la réhabilitation de la voirie, il y aura un P.U.P. (Projet Urbain partenarial) avec la société Kauffman qui versera plus de 600 000 euros à la commune. L'assainissement (400 000 euros) ne sera pas fait car il ne rentrera pas dans le budget. Compte tenu de la topologie, il faudra créer un poste de relevage.

Il a été demandé à Kauffman une attente de connexion pour l'assainissement, en limite de propriété.

11) Questions diverses des référents et réponses

- Est-il envisageable que la mairie achète le parking du presbitaire ? *il y a une réflexion sur l'ensemble du cœur de ville. La mairie est propriétaire de la Poste, de la mairie annexe, mais pas du presbitaire. Les Elus(es) restent vigilants sur les ventes du cœur de ville.*
- Pourquoi la Police municipale n'intervient pas plus devant les écoles pour verbaliser ? Quelles sont les directives données par la municipalité ? *Les agents verbalisent régulièrement. 80 P.V. depuis le 1^{er} janvier. En dehors des horaires scolaires, il y a une zone de tolérance pour les véhicules qui sont en arrêt sur le rond-point, à condition que ces véhicules n'empêchent pas les autres de circuler et ne bloquent pas la rue.*
- Problème de stationnement à la médiathèque : c'est une bonne idée d'avoir enlevé les barrières de Police, la circulation est plus fluide, excepté le soir à partir de 19 heures. Les personnes se garent sur la rue et la bloquent. Les résidents ne peuvent pas rentrer chez eux. *La Police municipale va décaler ses horaires quelques*

jours par mois à compter du mois de mai. De ce fait elle se rendra sur place et pourra constater, voire verbaliser.

- Il y a de très gros camions qui traversent Chevry (notamment le matin à 6 heures 30). *La traversée de Chevry est interdite au plus de 3,5 tonnes sauf les camions qui desservent la commune. Il y a actuellement 3 contrôles poids lourds par semaine. Sur 10 poids lourds arrêtés, 3 sont en infraction. Le Maire va rencontrer le 23 mai prochain, le Vice-Président du Département pour parler d'une déviation et d'un rond-point au bout de la route des 4 pavés (angle RD216 et D471) Ce dernier permettrait de mettre une ligne blanche sur toute la route de la sortie de Chevry au feu rouge.*
- Problème de stationnement angle de la rue de la Petite ferme et l'agence immobilière. *Nous allons regarder la faisabilité de sécuriser pour empêcher les voitures d'empiéter sur le trottoir. Vérifier si ce n'est pas une parcelle privée.*
- *Il manque un passage piétons en face de la boulangerie de chez Brahim. Difficulté à réaliser car suppression d'un stationnement plus normes PMR.*
- Les arrêts minutes sont très bien respectés.
- Quid du restaurant Malik ? *il est effectivement en état d'abandon et devient dangereux. Il n'est pas d'actualité pour le moment de racheter ce bâtiment.*
- Il faudrait changer de place le distributeur de sacs pour excréments de chiens. *Les sentes communales sont désormais des crottoirs. Beaucoup d'incivilité. Des panneaux « interdiction » pourraient être installés.*
- *Il faut rappeler dans le magazine que des sacs sont à disposition en mairie.*
- *Il faut également rappeler dans le magazine les horaires pour les passages de tondeuses, karcher et autres....*
- Il est demandé que certains arbustes (sureaux, lauriers, aubépines, piracontas) ne soient pas taillés d'avril à octobre afin que les oiseaux puissent se nourrir convenablement. *Nous allons en parler à nos agents des espaces verts.*
- La commune n'est pas fleurie. *C'est un choix politique et budgétaire. 3 rond-points (Saint Exupéry, La Fontaine, Victor Hugo) seront en prairie fleurie, ainsi que l'entrée côté Brie-Comte-Robert et la rue de la beauderie. Nous avons acheté des fleurs en tapis qui seront installées à partir du 23 mai. Un candélabre sur deux sera agrémentés de géraniums.*
- Faire une sensibilisation en direction surtout des agriculteurs : trop de pesticides. *Un nombre importants de cadavres d'animaux morts sont retrouvés aux abords des champs. Ce n'est pas de la compétence de la mairie. Nous avons recensé 19 nids de chenilles processionnaires sur la commune.*

- Les riverains de la villa du Réveillon n'ont pas de poubelles et amènent leurs sacs poubelles devant les habitations de la rue Delsol. Les sacs sont déchiquetés et se sont les habitants de la rue Delsol qui nettoient. *Un courrier va leur être adressé.*
- Regroupement de jeunes et détritrus sur le parvis de l'école élémentaire. Malgré le nettoyage régulier fait par le gardien de l'école, il y a beaucoup de détritrus jetés ça et là. De plus, les jeunes s'installent maintenant avec des chaises et fument la chicha. *Des contrôles réguliers sont faits par la Police Intercommunale et la Police nationale. Il est rappelé que, bien souvent, ce sont des enfants de Chevry qui jettent les détritrus, qui dégradent le mobilier urbain et qui occasionnent des nuisances sonores. Le Procureur de la République a convoqué, la semaine prochaine, les taggueurs de la Marmite, et ce, grâce aux caméras. Les Travaux d'Intérêt Généraux sont demandés par la municipalité pour les jeunes qui dégradent. Il est prévu pour le budget de l'an prochain, l'achat d'une caméra qui sera installée à l'école élémentaire.*
- Qu'en est-il des aires de jeux ? celle de la Marmite va être refaite (jeux, grillage) avant fin juin. Celle qui se trouve au fond du parc des Frères Lumières va être retirée complètement. Celle qui se trouve à l'arrêt de bus va être refaite.
- La piste cyclable est complètement détériorée. Quand va-t-elle être refaite ? *Dans le cadre du C.I.D. le Département a alloué 106 704 euros pour les projets communaux ; nous réfléchissons, entre autre, à mettre de l'enrobée sur cette liaison douce. Nous travaillons également sur la liaison douce en sortie de Cossigny, et ce pour l'horizon 2020. Avec nos 44 hectares de forêts communale, nous réfléchissons aussi à une liaison douce qui irait de la rue Jules Ferry jusque la forêt. Des accords sont envisageables avec les propriétaires privés, afin d'ouvrir l'ensemble de la forêt.*
- Rue Jules raimu : les platanes défoncent la chaussée et les trottoirs. *Les arbres ne seront pas arrachés. Ils sont taillés en tête de chat chaque année. Nous aurons une réflexion sur la chaussée et les trottoirs.*
- Le virage après le centre équestre de Cossigny est dangereux.
- Prévoir des réunions de quartiers : *les prochaines dates seront bientôt communiquées. Elles auront lieu à l'automne 2018.*

12) Informations municipales

- Ce samedi 2 ruches ont été installées au bassin sec.
- Nettoyage des fossés : La mairie va rencontrer l'ART de Tournan pour leur demander de curer les fossés. La municipalité va mettre en place une action collective, en mars prochain, de nettoyage des fossés communaux (jusqu'au feu rouge).

- Avis est demandé aux membres du Conseil citoyen : Serait il judicieux de faire un passage des encombrants 1 mois sur deux (au lieu de tous les mois) et alterner avec un ramassage des déchets verts. Tout ceci en sachant que les 2 déchetteries à proximité sont gratuites. En réflexion (avis plutôt favorable du Conseil citoyen).
- La fête du village aura lieu le 23 juin dans le parc de la Marmite.

La prochaine réunion du Conseil citoyen est programmée le samedi 29 septembre à 10 heures en salle des mariages.